

Le 12 mars 2010

Par courriel et par messagerie

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800 place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET: Phase 2 - Demande du Transporteur afin de modifier ses tarifs et conditions des services de transport à compter du 1^{er} janvier 2009
Votre dossier : R-3669-2008, phase 2
Notre dossier: R000303 FJM

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») désire informer la Régie qu'il a confié aux avocats Ogilvy Renault le mandat de le représenter, en qualité de procureurs externes, dans le cadre du dossier identifié en rubrique.

En conséquence, Mes Éric Dunberry et Marie-Christine Hivon de l'étude Ogilvy Renault agiront au présent dossier avec le procureur soussigné et je vous saurais gré de bien vouloir leur faire parvenir dorénavant toute communication relative à cette affaire, avec copie au soussigné.

Je compte également sur votre concours pour porter la présente à l'attention des régisseurs chargés de la présente cause.

Enfin, copie de la présente lettre est envoyée ce jour, par courriel seulement, aux intervenants reconnus au dossier.

F. Jean Morel
Directeur, Affaires juridiques
TransÉnergie

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2068
Télec. : (514) 289-3719
C. élec. : morel.jean@hydro.qc.ca

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur, Affaires juridiques TransÉnergie



F. Jean Morel

c.c. Me Éric Dunberry
Me Marie-Christine Hivon
Intervenants - R-3669-2008, phase 2